

FRANCOPHONIE ET COOPÉRATIONS CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

MENTION RELATIONS INTERNATIONALES

■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

La mention Relations internationales repose sur une 1^{re} année de master permettant d'acquérir la culture politique indispensable dans les domaines des relations internationales, de la défense, de la politique étrangère, de la gestion des crises, de la cybersécurité, de l'économie politique internationale, de la diversité culturelle et de la francophonie, ainsi que la maîtrise de l'anglais.

La 2^{ème} année de la mention Relations internationales voit la spécialisation en neuf parcours. Le parcours **Francophonie et coopérations culturelle et linguistique** correspond à l'un des volets Francophonie du master. Il ouvre à l'accomplissement d'un stage, précédé et accompagné d'un tutorat de stage, ainsi qu'à la rédaction d'un mémoire.

■ COMPÉTENCES VISÉES

L'objectif du parcours est de fournir les connaissances et les compétences en francophonie, mondialisation, identités culturelles et religieuses, politiques culturelles, coopération culturelle et linguistique, industries culturelles, projet culturel et linguistique, développement local, financements internationaux, etc. en langues étrangères : espagnol ou

arabe ou chinois. Le parcours vise à l'acquisition d'un savoir dans la pratique propre à la francophonie, des relations internationales et de la culture. Il prépare à la recherche et à la réalisation d'un stage (dès avril) et à la soutenance d'un mémoire de stage.

■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Ce parcours prépare aux concours ou métiers de la fonction publique internationale, des opérateurs de la Francophonie institutionnelle (OIF, AUF, AIMF, TV5 Monde, Université Senghor d'Alexandrie), de ses partenaires publics et privés, des OING francophones, de la culture, de l'enseignement et de la recherche.

TYPES D'EMPLOI

- ☑ Conseiller
- ☑ Chargé de mission
- ☑ Responsable de service
- ☑ Chef de projets dédiés aux industries culturelles et aux activités culturelles et linguistiques

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout étudiant titulaire d'un Diplôme National de Licence (DNL) ou équivalent, résidant en France ou dans un pays de l'espace économique européen, effectuant une candidature dans un Diplôme National de Master (DNM), hors parcours en formation continue et masters internationaux, doit déposer sa candidature et les documents spécifiques demandés sur la plateforme monmaster.gouv.fr, entre le 25 février et le 24 mars 2025.

Les candidatures pour les parcours sous statut étudiant seront examinées par les responsables pédagogiques, qui sélectionneront les candidats admis et les informeront via la plateforme monmaster.gouv.fr à partir du 2 juin 2025.

Pour les parcours sous statut alternant, la phase de recherche de contrat se déroulera entre le 2 mai et le 9 juin 2025, les propositions d'admission seront transmises du 13 au 16 juin 2025.

La phase complémentaire se déroulera du 17 juin au 17 juillet 2025.

Lorsque le candidat aura accepté définitivement une proposition d'admission dans un DNM, il procédera au plus tôt à son inscription au sein de l'établissement d'accueil.

Pour les étudiants ne disposant pas de DNL ou équivalent, les candidatures se feront via le portail de candidature e-candidat de l'établissement.

SEMESTRE 1	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux	15
Cybersécurité	
Histoire des relations internationales contemporaines	
Politiques étrangères comparées	
Histoire et géopolitique de la Francophonie	
Doctrines et politiques nucléaires	
Méthodologie générale du mémoire	
UE2 - Travaux dirigés	9
Histoire des relations internationales contemporaines	
Politiques étrangères comparées	
Fait diplomatique de la semaine	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Économie politique internationale	

SEMESTRE 2	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux	15
Simulation de gestion de crises internationales	
Politiques de défense comparées	
Démographie politique internationale	
Histoire des relations internationales contemporaines	
UE2 - Travaux dirigés	9
Simulation de gestion de crises internationales	
Politiques de défense comparées	
Aires culturelles mondiales (Afrique, Asie, Amérique latine)	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Religions et relations internationales	

SEMESTRE 3	
	ECTS
UE1 - Cours communs	8
Francophonie et langue française dans la mondialisation	
Francophonie, mondialisation et sécurité	
UE2 - Cours spécifiques	8
Industries culturelles et créatives	
Réseau culturel français à l'étranger, stratégies et opérationnalisation	
UE3 - Cours mutualisés	8
Cultures, identités et religions	
Méthodologie de projet et financements internationaux	
UE Maîtrise langue étrangère	4
Arabe Chinois Espagnol (au choix)	
UE Professionnalisation	2
Tutorat	

SEMESTRE 4	
	ECTS
UE1 - Cours spécifiques	4
Politiques culturelles et échanges culturels internationaux	
UE2 - Cours mutualisés	8
Francophonie économique et développement local	
Les francophonies comparées	
UE - Maîtrise langue étrangère	2
Arabe Chinois Espagnol (au choix)	
UE Professionnalisation	16
Gestion de projet culturel	
Tutorat	
Stage et soutenance de mémoire de stage	

CONTACTS

FACULTÉ DE DROIT

📍 Campus des Quais | Lyon 7^e

📞 04 78 78 71 35 (1^{re} année)

📞 04 26 31 88 30 (2^e année)

RESPONSABLES

Thomas MESZAROS (1^{re} année)

✉️ thomas.meszaros@univ-lyon3.fr

Trang PHAN-LABAYS (2^e année)

✉️ trang.phan@univ-lyon3.fr

Les enseignements délivrés en 1^{re} année de master assurent un socle commun de connaissances en vue d'une spécialisation en 2^e année selon les parcours. Les enseignements consistent en des cours magistraux et en des travaux dirigés en 1^{re} année, en des cours en 2^e année, mêlant contrôle continu et examens. Ils comprennent un cours de langue étrangère à chaque semestre (anglais en 1^{re} année, arabe, chinois ou espagnol en 2^e année), une initiation à la recherche et au stage, des modules de professionnalisation.

UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Substituable à l'UE libre, selon les dispositions prévues par le responsable pédagogique.

1 SEMESTRE = 30 ECTS

DES QUESTIONS SUR VOTRE ORIENTATION, VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) vous accompagne tout au long de votre cursus sur :

- vos choix d'orientation et de formation - Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation → cido@univ-lyon3.fr
- votre insertion professionnelle - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle → baip@univ-lyon3.fr

Retrouvez également l'information sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sur les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP/DIDAP).

ADRESSE POSTALE

1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69 372 LYON CEDEX 08



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Quais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR